



**Le recueil d'une expression spontanée et imprévisible
chez l'être humain : problèmes méthodologiques et
éthiques et apport de l'interdisciplinarité. Le cas de la
violence verbale.**

Béatrice Fracchiolla

► **To cite this version:**

Béatrice Fracchiolla. Le recueil d'une expression spontanée et imprévisible chez l'être humain : problèmes méthodologiques et éthiques et apport de l'interdisciplinarité. Le cas de la violence verbale.. Les corpus en sciences humaines et sociales, 2020. halshs-02419502

HAL Id: halshs-02419502

<https://shs.hal.science/halshs-02419502>

Submitted on 19 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Publié in Benzitoun, Christophe et Rebuschi, Manuel, 2020, *Les corpus en sciences sociales*, Presses Universitaires de Nancy, 14 pages.

Le recueil d'une expression spontanée et imprévisible chez l'être humain : problèmes méthodologiques et éthiques et apport de l'interdisciplinarité. Le cas de la violence verbale.

Béatrice Fracchiolla, professeure en sciences du langage, université de Lorraine, CREM EA3476

Nous nous intéresserons ici dans un premier temps aux pratiques de recueil et d'analyse de corpus visant la compréhension et l'analyse de la violence verbale. Dans un second temps, nous développerons plus spécifiquement cette question du point de vue de l'interdisciplinarité et de la multimodalité, en prenant pour exemple une expérimentation menée sur la réception de la violence verbale en milieu hospitalier, en association avec des médecins¹. L'une des questions en jeu dans le recueil de corpus faisant état de « violence verbale » concerne la position éthique des chercheur·euse·s. Il est en effet malaisé de recueillir ce type de corpus dans la mesure où il relève la plupart du temps d'une énonciation spontanée, non préparée. Ce fait entraîne un certain nombre de questions ; par exemple : peut-on, éthiquement, chercher à provoquer des émotions négatives visant la production d'énoncés verbalement violent chez autrui pour les bénéfices d'une recherche ? Est-il suffisant de noter les interactions après coup pour en rendre compte ? Peut-on utiliser et construire des corpus issus de films ou de la littérature pour ce faire ? Dans quelle mesure les corpus issus des débats télévisés – en direct ? Enregistrés ? – seraient-ils plus valables que d'autres ? La difficulté méthodologique et éthique que nous souhaitons aborder ici est celle qui existe dans les recherches en Sciences du Langage dès lors que l'on souhaite étudier des phénomènes langagiers, linguistiques, qui se produisent généralement de manière spontanée et imprévue, dont la production de violence verbale est ici seulement un exemple. La seconde question, qui est indirectement liée à la première, concerne l'interdisciplinarité et les conditions et possibilités d'une étude multimodale grâce à la confrontation à d'autres méthodologies, pratiques, habitudes de recherches dans d'autres domaines. Dans le cas, de la recherche présentée ci-dessus, nous avons croisé les Sciences du Langage avec le domaine médical pour étudier la réception de la violence verbale. Peut-on éviter les biais lorsque l'on souhaite étudier l'expression des émotions négatives chez l'être humain ? Par quels contournements ? Quels cheminements ?

Problèmes méthodologiques et éthiques : travailler sur la violence verbale

Nous avons développé depuis une quinzaine d'années un groupe de recherche visant à comprendre et analyser la violence verbale en production. Initié par Claudine Moïse, et constitué au départ de quatre chercheuses en sciences du langage, ce groupe s'est attaché à décrire et caractériser le schéma de montée en tension violente (Auger et al. 2008, Moïse 2011, 2012, Fracchiolla et al. 2013) et à identifier progressivement certains des mécanismes de la violence verbale comme « l'attaque courtoise » (Fracchiolla 2011 ; Fracchiolla & Romain 2015), « l'agression au tiers émissaire », (Fracchiolla 2012), à décrire et définir plus spécifiquement certains phénomènes et processus de violence verbale en eux-mêmes ou en fonction de certains contextes : l'insulte et l'injure (Fracchiolla 2011, Moïse 2009, 2011) ; la violence verbale à l'école (Auger & Romain

1 Le projet Corev (2016-2017) a pu être réalisé grâce à un contrat CNRS mission AMI pour l'interdisciplinarité 2016-2018, avec l'Université de Lorraine et l'hôpital de la Pitié Salpêtrière, dans le but de faire une analyse comparée des réponses neurophysiologiques, émotionnelles et discursives à une exposition à de la violence (verbale) avant / après sommeil et avant / après réveil.

2015 ; Lorenzi 2015) ; au travail (Moïse, Meunier & Romain 2015) ; dans les débats politiques (Fracchiolla 2008, 2011, 2013), ou encore dans les échanges électroniques par SMS (Moïse 2013)², emails (Fracchiolla et Romain 2015) ; et enfin à s'interroger sur les processus et phénomènes de remédiations possible à la production de violence verbale (Fracchiolla et Romain 2014)³.

Dans ce cadre, et afin de comprendre et analyser les phénomènes mêmes de violence verbale, il nous a fallu travailler sur corpus. Si les premiers travaux exploratoires ont pu porter sur des scènes de films comme *Karnaval*, la difficulté à nous procurer et recueillir des corpus authentiques s'est rapidement présentée. Les moments où les êtres humains sont les plus enclins à produire de la violence verbale à l'oral sont en effet des moments furtifs, souvent soudains, où divers types d'émotions négatives interviennent et s'expriment verbalement (colère, menace, frustration, exaspération) selon des modalités assez peu flatteuses pour la personne qui les prononce. Ainsi, les altercations entre au moins deux personnes sont d'abord difficiles à saisir pour des raisons de tempo et de « surgissement » inattendu. Le temps de sortir le matériel pour prendre des notes, son enregistreur, et l'altercation est souvent déjà consommée voire résolue. Par ailleurs, dans les lieux publics, et à moins d'en être soi-même protagoniste, la soudaineté de leur apparition fait qu'on ne peut en général qu'en déduire les éventuelles causes : il manque presque toujours le pan « montée en tension », et l'on n'est apte qu'à constater le pan réalisation de la violence verbale qui, en général, s'entend d'abord prosodiquement par une élévation de la voix et une intonation autoritaire, interpellative (Auger & Fracchiolla 2010). Dans ce contexte de production, les interactions captées ou à défaut, repérées, concernent du coup la plupart du temps des insultes et injures, dont le contexte n'est pas toujours identifiable. Il est ainsi difficile voire impossible de retracer le discours pour comprendre quel a été l'élément déclencheur du conflit. Par ailleurs, sur le plan éthique, on voit bien que ce type de situation serait de toute façon délicat à enregistrer, ou même à retranscrire et à utiliser comme corpus, pour une série de raisons : la plus évidente étant qu'une violence verbale est une violence. Là se pose donc aussi la question, pour la ou le chercheur·euse, de sa position de spectateur·ice ou participant·e à l'interaction. En même temps, ce sont là des micros événements qui ne peuvent être étudiés et décrits, puis modélisés et *in fine* contrecarrés, que si l'on parvient en effet à en faire une description réelle, sur le terrain, satisfaisante.

Susciter le corpus en provoquant soi-même une altercation que l'on se tiendrait prêt à enregistrer, pourrait sembler une solution pour circonvenir à cette difficulté ; mais la question déontologique rejoint ici la question éthique : on ne peut *a priori* que rejeter cette possibilité. La technique la plus utilisée reste donc de sortir son carnet de notes et d'y inscrire le maximum de données, puis de retranscrire les tours de paroles, souvent de mémoire mais dans le contexte d'immédiateté le plus proche possible de la situation captée. Cet exercice est beaucoup plus facile si comme chercheur·euse on a été soi-même protagoniste de l'événement. On rejoint ici les questions méthodologiques de l'observation participante et de la recherche impliquée, comme appliquée. Ce type de relevés sur le vif, ensuite retravaillés, a été en particulier utilisé par Claudine Moïse dans le DVD comprendre et analyser la violence verbale (Moïse 2012). Sur la base de notes prises et d'altercations réelles, celles-ci sont dans le DVD rejouées par des comédiens

2 <http://88milms.huma-num.fr/references.html>

3 Des références complètes à la fois sur nos travaux communs et individuels autour de la violence verbale, et sur la violence verbale en général, sont accessibles via le blog de recherches <http://violenceverbale.hypotheses.org> ; et l'onglet « violence verbale » sur le site <http://beatricefracchiolla.com>

professionnels pour être filmées, « en seconde main », à la manière d'une citation en quelque sorte. Cela permet de lisser les difficultés éthiques, dont celles de l'anonymat. On peut néanmoins arguer que la question de l'authenticité expérimentale demeure. Nous nous sommes ainsi plus ou moins spécialisées au cours du temps sur un certain nombre de terrains qui nous ont permis aussi d'effectuer des recueils de corpus à partir de données déjà disponibles, et donc authentiques : dans le cadre public de l'analyse de débats politique, de slogans de manifestation (Fracchiolla & Moïse 2009, Fracchiolla 2015) ou encore dans le cadre semi-public de l'école à partir de recherches fondées sur des enregistrements et une observation participante de plusieurs mois (par exemple Romain & Lorenzi 2015). Mais plus récemment, la disponibilité des échanges écrits numériques via les réseaux sociaux comme Twitter ou Facebook, a orienté nos travaux sur la violence verbale en termes d'interactions écrites, et non plus seulement orales. Néanmoins, quel que soit le type d'interaction verbale, orale ou écrite, ce sont les mêmes questions qui se posent en termes d'éthique et d'authenticité ; la question surplombante étant celle d'une déontologie de la recherche en général (question largement abordée dans l'article Auger et al. 2008).

Corpus et déontologie des choix méthodologiques

Plus globalement, la recherche et les terrains de recherche en Sciences du Langage – en particulier grâce aux possibilités de recueils de grands voire très grands corpus via le numérique – par exemple le corpus 88milms⁴ – s'est progressivement et de plus en plus « outillée » depuis les années 90 (Lebart et Salem 1994, Marchand 1998, Poudat et Landraguin 2017 ; Née 2017 ; Cislaru et Sitri 2009). Parallèlement, le développement de divers logiciels, visant à permettre aux chercheurs d'appréhender les données sous certains aspects particuliers lors de l'analyse s'est également développé. Travaillant sur des corpus d'entretiens oraux retranscrits depuis une quinzaine d'années j'ai pu constater à quel point les logiciels ont largement évolué à la fois en termes de précision et de spécialisation et aussi par leur diversification et, pour certains, comme le logiciel ELAN, pour leur visée d'étude multimodale. Ainsi, lorsque j'ai utilisé au début des années 2000 le logiciel *Dragon Naturally Speaking* pour dicter vocalement les quarante quatre entretiens que j'avais réalisés pour ma thèse⁵ en même temps que je les réécoutais, cela impliquait de « former » le logiciel au préalable à la reconnaissance de sa propre voix, aux différents types de textes et lexiques rencontrés. Aujourd'hui, la plupart de nos ordinateurs sont pré-équipés d'un logiciel de reconnaissance vocale qui permet de dicter simplement sous Word, sans avoir à enseigner à la machine la reconnaissance de la voix (timbre, débit, articulation, etc.) ni d'un lexique au préalable. En revanche, une explosion ainsi qu'une diversification logicielle – payante ou en open source – s'est produite sur le versant de l'exploitation des corpus, de leur annotation, de leur manipulation, de leur transcription qui nécessite une véritable formation pour savoir, d'une part lequel choisir, d'autre part comment les utiliser. Ainsi globalement, un corpus d'une certaine taille nécessite-t-il aujourd'hui une certaine forme de médiation pour être interrogé et exploité, et donc aussi une certaine forme de « construction » et de mise en forme du corpus pour un logiciel donné, induisant par la même occasion des possibilités d'introduire divers biais de lecture. Le risque est en effet alors de faire rentrer l'analyse

4 <http://88milms.huma-num.fr/references.html>

5 Fracchiolla, B., 2003, *Ecologie et altérité : du discours de valeurs au discours de droits chez les Verts français et les Verdi italiens*, thèse pour le doctorat en didactologie des langues et des cultures. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01493869>

dans les possibilités offertes par le logiciel que l'on connaît, plus que de chercher le logiciel le plus pertinent pour interroger le corpus en fonction de l'hypothèse de recherche formulée. Une autre tentation de la « linguistique outillée » consiste lorsque l'on étudie des corpus volumineux à remplacer l'analyse par une simple édition des résultats obtenus par la machine. La plus ou moins grande connaissance mathématique et technique que l'on a d'un logiciel contribue ainsi à générer de possibles biais dans ce genre d'analyse. Je pense ici par exemple, à la controverse suscitée il y a quelques années par la sortie du livre de Dominique Labbé sur Corneille et Molière (2003). C'est pourquoi, comme linguiste, je considère qu'une analyse de discours qui ne serait qu'outillée demeure toujours scientifiquement « sur le fil » ; cela, dans la mesure où une manipulation statistique des données permet aussi d'induire un sens qui n'est pas donné sur un plan linguistique et linéaire par les faits de langues en tant que tels ; ce qui me conduit, personnellement, à la doubler toujours d'une analyse au moins également énonciative, voire multimodale lorsqu'elle est possible. En d'autres termes, là où la linguistique outillée peut fonctionner comme un instrument pour mettre en évidence certaines récurrences, variations, évolutions textuelles plus difficiles à appréhender de manière manuelle, l'analyse énonciative, voire multimodale, permet à l'inverse de révéler certaines subtilités de langue dont l'outillage ne saurait seul rendre compte (par exemple en termes de polysémie voire d'homonymie ; ou encore, en termes de gestuelle, lorsque les mots expriment un certain sens, mais qu'une attitude en révèle une lecture autre, par exemple ironique). Si ces éléments ne sont pas sans lien avec les questions éthiques (dans la mesure où il s'agit toujours de *manipulation* de données), c'est néanmoins relativement à la question des possibilités d'une étude multimodale et interdisciplinaire que nous allons à présent l'aborder. En particulier, par rapport au niveau de technicité et/ou de connaissances que semble requérir *a priori* une analyse multimodale, interdisciplinaire. C'est dans cette perspective que nous avons conçu, après des années de recherche sur la violence verbale en production, une recherche expérimentale visant à étudier la violence verbale en réception.

Etudier la violence verbale en réception

Suite à ces années de recherche sur la violence verbale en production, la question s'est pour nous posée en termes interactionnels, de comprendre sa réception, qui semble *a priori* plus facile d'approche car fonctionnant sur un perçu et un ressenti exprimable discursivement. L'une des caractéristiques de la violence verbale est en effet de n'être telle que si elle est *perçue* comme telle par la ou le destinataire. Autrement dit, la définition même de la violence verbale présuppose qu'elle génère chez la personne qui en est victime une certaine réaction émotionnelle – désagréable – qui va la conduire à répondre d'une certaine manière – dans le sens de la tension ou pas. Pour reprendre un exemple de Catherine Kerbrat-Orecchioni, si je traite une personne de « fonctionnaire de seconde classe ! » et que la personne me répond en souriant « et bien oui, c'est vrai » sans en être touchée le moins du monde, il n'y a pas réalisation de violence verbale ; l'attaque tombe à plat (1980). La violence verbale n'existe en effet que si elle atteint son but en touchant la personne destinataire (Larguèche 2009).

Néanmoins, parvenir à savoir ce qu'une personne perçoit et ressent lorsqu'elle est exposée à de la violence verbale n'est pas si évident, car cela se décompose en deux pans. D'abord, on trouve le pan émotionnel du perçu, qui passe en général par le sensoriel (regards, intonation, prosodie, mimogestuelle) – par une certaine multimodalité, donc – et qui va se définir la plupart du temps en fonction de l'état

émotionnel dans lequel la personne se trouve déjà à ce moment-là. Ensuite, l'émotion est traduisible sur le plan verbal : il s'agit alors d'exprimer ce que l'on a ressenti (ce qui est toujours néanmoins difficile), et donc déjà à se sentir mieux en en parlant. C'est à partir de cette double dimension, associant des données multimodales d'ordre physiologique à des données verbales, que nous avons conçu un protocole en collaboration avec Isabelle Arnulf, médecin à la Pitié-Salpêtrière⁶. Via des électrodes placées à divers endroits du corps, l'expérimentation visait à capter les signaux neurovégétatifs non contrôlés exprimés par le corps lors d'une exposition à de la violence verbale. En même temps, ces personnes étaient enregistrées (vidéo de face) puis interrogées juste avant et juste après sur leur état émotionnel (autoévaluation) et sur leur perçu et ressenti face au message reçu⁷. Nous avons donc choisi deux vidéos distinctes d'une durée comparable (moins de deux minutes) : l'une, la vidéo Stop-Djihad⁸, contenant de la violence verbale (via des messages écrits menaçant explicites) et non verbale (avec des images de personnes en souffrance, voire torturées associées au texte) ; l'autre relativement neutre, mais en comparaison plutôt positive, une publicité pour la région Pyrénées Languedoc Roussillon, montrant des paysages et activités humaines agréables (repas gastronomiques, plages de sable, dynamisme d'une région, etc.) également accompagnée de messages textuels informatifs, le tout avec une visée de promotion touristique. L'objectif était de comprendre : 1/ comment les vingt-six personnes interrogées percevaient ces messages 2/ exprimaient verbalement leur ressenti à propos de ces textes et images 3/ si l'expression verbale (et paraverbale) était en adéquation avec les signaux neurovégétatifs captés. Autrement dit : est-ce que les réactions du corps sont identiques à celles exprimées au moyen du langage articulé ? Les principaux critères de recherche reposaient sur l'hypothèse d'une modification du rythme cardiaque et de la respiration au moment où le perçu est ressenti comme particulièrement violent. Autour de cette question de recherche, plusieurs sous-questions ont été élaborées, qui permettaient de regrouper deux champs d'intérêt scientifiques distincts. Isabelle Arnulf étant en effet spécialiste du sommeil, l'une des questions formulées concernait également les possibilités d'intégration (de digestion) des émotions pendant la période de sommeil et le fait que le sommeil des volontaires puisse être perturbé s'ils voyaient la vidéo violente avant de s'endormir⁹. En dehors des résultats de la recherche sur le contenu sémantique des émotions exprimées (qui font l'objet de publications (Fracchiolla et De Roger 2018), plusieurs autres questions de recherches se sont posées à nous. Par exemple, lorsque l'on répond à des questions et que l'on parle des émotions négatives ressenties, cela constitue déjà une manière de les apaiser. Il est donc probable que les données neurovégétatives captées lors de l'évocation des « perçus de violence » soient moins marquées, si elles le sont, que lors de la projection elle-même. Par ailleurs,

6 Neurologue, directrice de l'unité des pathologies du sommeil de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, professeure de neurologie à l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC), laboratoire ICM UMR 7225. Charlotte Chaumereuil, neuropsychologue, ainsi qu'Olinka S. De Roger, doctorante, Christina Schultz-Romain laboratoire langage et parole, UMR 7309 ont également directement pris part au projet expérimental et aux analyses en cours.

7 Ces entretiens étaient systématiquement précédés et suivis d'un test neuropsychologique d'autoévaluation de leur état émotionnel (FMIS) proposé et analysé par Charlotte Chaumereuil, neuropsychologue dans le service.

8 Diffusée par le gouvernement quelques semaines après les attentats de 2015.

9 Dans ce cadre, une polysomnographie enregistrant les signaux de l'activité neurovégétative de nuit étaient enregistrés. Les tests verbaux et discursifs étaient, eux, réalisés à deux reprises à 11h d'intervalle.

13 sujets ont ainsi vu, dans l'ordre suivant, la vidéo V matin et soir et la vidéo N soir et matin ; 13 sujets les ont vues dans l'ordre opposé. Par ailleurs, les volontaires ont également tenu un carnet de rêves sur une période de 2 semaines : 7 jours avant leur séjour dans le service, puis durant 7 jours après.

sur le plan verbal, dès lors que l'on s'intéresse aux émotions, on travaille aussi bien sur la dimension du contenu, et donc sur la sémantique et les représentations que sur le plan expressif. Le corpus dès lors, est émotionné, et pas juste verbalisé : ce qui mériterait une recherche spécifique sur les « mhm », « euh », les ratages, piétinements, bégaiements, les silences, etc. On voit ainsi que, fondamentalement, dans une telle recherche, que ce soit en termes d'interdisciplinarité, ou même au sein des seules Sciences du Langage, il ne s'agit normalement pas juste de travailler sur des retranscriptions, mais sur des croisements multimodaux qui nécessitent divers degrés de compétence si l'on souhaite avoir une vue d'ensemble et globale de ce qui fait l'objet de la recherche.

L'éthique

Enfin, pour terminer de manière plus large mais toujours dans la continuité des questions soulevées jusqu'ici, je souhaite à présent les envisager dans la perspective des implications qu'une conception disciplinaire diverse de l'éthique induit pour la recherche, en fonction d'abord, des objets et terrains de recherches. En ce qui concerne les paramètres éthiques, les disciplines relevant des sciences humaines y sont certes confrontées¹⁰, et de plus en plus, mais de manière bien moindre par exemple que celles relevant des sciences du vivant. La nouvelle réglementation européenne dite « *General Data Protection Regulation* » entrée en vigueur le 25 mai 2018 modifie normalement les choses. Reste à voir cependant quelles en seront les répercussions concrètes à venir dans le champ des SHS¹¹. En milieu médical par exemple, la commission d'éthique donne ou non son accord après avoir étudié dans les protocoles le caractère plus ou moins invasif, voire dangereux du protocole. Aucune expérience, même si elle ne consiste qu'en de simples entretiens comme ceux que nous avons produits, ne peut être menée sans passer par le processus protocolaire, qui nécessite de nombreux mois avant validation¹². Ce protocole, en effet, n'est pas pour les médecins un cadre uniquement destiné à protéger réciproquement les participants. Il définit également un cadre très précis pour le type de recherche et les publications qui en découleront. Ainsi, les critères de recherche tels qu'ils apparaissent dans le protocole signifient que la recherche porte sur cela, et cela uniquement. De fait, même si des données intéressantes, inattendues, ressortent de l'expérimentation une fois celle-ci réalisée, il ne sera pas envisageable pour les médecins de considérer ces nouveaux éléments car cela sortirait des critères de recherche prédéfinis et constituerait un biais. Or, c'est à ce niveau que se situent les limites de l'interdisciplinarité et des ponts méthodologiques impliqués, y compris dans la manière de concevoir une recherche créative. En Sciences humaines et Sociales, nous ne nous interdisons pas de pouvoir retourner vers les données pour les exploiter de la manière la plus riche qui soit ; au contraire, les chercheur·euse·s sont encouragé·e·s à partager et rendre disponibles leurs données pour d'autres recherches¹³. Ainsi, les données audio et vidéo recueillies pour cette expérimentation pourraient-elles très bien dans le futur constituer un matériau d'exploitation pour enrichir les résultats de la

10 En particulier, tout travail sur corpus non public passe par une anonymisation des données, voire une demande d'autorisation d'enregistrement et d'utilisation des données.

11 <https://gdpr-info.eu>

12 Ainsi qu'une série de démarches comme de contracter une assurance pour la période de déroulement de la recherche – par exemple si l'un des volontaires se casse une jambe pendant l'expérimentation.

13 C'est dans ce sens que se sont en effet déployés en France des dispositifs comme Ortolang (<https://www.ortolang.fr>) ou encore le consortium CORLI (CORpus, Langues, Interactions) au sein de Huma-num.

première étude (par exemple en prenant en compte la prosodie, le silence, l'intonation), surtout s'agissant de la compréhension des émotions ressenties par un sujet¹⁴. Du point de vue médical, la seule exploitation possible des données pour publication est celle définie dans les critères de recherches, ce qui a des conséquences sur la recherche, conçue à partir d'une question ou d'une hypothèse préalable extrêmement précise, que l'on entend vérifier – et l'on décrit très exactement comment dans le protocole. La créativité de la recherche, si l'on peut dire, se passe donc en amont. Cela semble évident et normal concernant par exemple des recherches invasives sur des substances chimiques, des médicaments, que l'on fait entrer d'une manière ou d'une autre dans le corps humain. En Sciences Humaines et Sociales, en revanche, la créativité de la recherche se construit plutôt en fonction de son objet, de ce que l'on veut en savoir ; et elle se construit également au fur et à mesure que la recherche se déploie. Il existe, certes, une hypothèse de départ comme c'est le cas également pour une thèse, mais nous ne nous interdisions pas – et rien, surtout, ne nous l'interdit - d'aller glaner par d'autres chemins pour enrichir, confirmer, infirmer une hypothèse ; autrement dit, nous ne nous restreignons pas, et c'est là toute l'importance de la démarche empirico-déductive. Cela entraîne des manières différentes de concevoir la recherche, mais aussi des pratiques, des méthodologies, comme des objets de recherche différents. Si nous travaillons aussi avec et sur des humains en SHS, nous le faisons autrement. L'exemple suivant illustrera notre propos. L'étude médicale des résultats du projet COREV a consisté à observer quel était le ou les pics émotionnels visibles sur les tracés neurovégétatifs lors la vision des deux vidéos neutre et violente – et donc, en particulier, les modifications du rythme cardiaque et respiratoire dues à une émotion négative liée à une réception de violence. Dans ce cadre, l'observation des tracés a donc commencé exactement au début de chaque vidéo pour s'arrêter exactement à la fin de chaque vidéo¹⁵. Or, lors d'une observation en continu (que nous avons réalisée pour notre partie de recherche en sciences du langage, constituée par des entretiens avant et après avoir vu les vidéos), nous avons continué les enregistrements neurovégétatifs et audio vidéo, et remarqué au moins pour l'un des sujets un phénomène particulier. Après une longue pause de plusieurs secondes pendant lesquelles la personne reste figée dans une forme de stupeur suite à la vidéo Stop-Djihad, elle expire de manière bruyante et marquée, manifestant par cela une certaine forme de décharge émotionnelle qui se produit donc *après* la vision de la vidéo. C'est là, typiquement, un phénomène qui ne sera pas considéré dans le cadre du protocole médical, car il « sort » du protocole, alors qu'il peut être observé et conservé comme signifiant émotionnellement, dans le cadre de notre étude en sciences humaines et sociales. On voit à travers cet exemple les limites impliquées par les pratiques non seulement méthodologiques et de recherches, mais aussi de publication, liées aux disciplines elles-mêmes.

Conclusion

Fondamentalement, au fur et à mesure des approches et des différents corpus que je me retrouve à traiter, analyser, plusieurs faits épistémologiques se dégagent au-delà des

14 Ce qui nécessiterait alors un autre type de réflexion et de travail à réaliser, en amont, pour rendre accessible les données (balisage, choix d'un format pérenne ou accès via une plateforme institutionnelle qui prenne en charge les évolutions des formats etc.)

15 Rapport de Stage de Perrine Pouts, Y-a-t-il une désensibilisation pendant le sommeil après réception de violence verbale ?, Master 1 recherche de Sciences et Technologies, Mention Master Santé, dir. Isabelle Arnulf. Avec la participation d'Olinka De Roger pour les analyses.

questions éthiques et de faisabilité. Une véritable démarche scientifique ne peut faire l'économie, à un moment donné, d'une confrontation à la pluridisciplinarité – plus qu'à l'interdisciplinarité qui nécessiterait en réalité que chacun renonce à une partie de son approche pour tisser avec celle des autres une approche commune, mais qui demeure une forme d'idéal dans la mesure où l'évaluation même de nos analyses et de nos travaux repose d'abord sur une démarche disciplinaire. Ainsi, progressivement, j'ai pu me rendre compte que mes propres outils d'analyse, qui sont ceux des sciences du langage, ne peuvent suffire à comprendre la complexité du langage, de la communication en cours. Néanmoins, l'expérience d'aborder un objet de recherche dans toute sa complexité a montré à quel point les disciplines sont contraintes par leurs pratiques, leurs méthodologies et leurs lieux de publications – qui constituent plus largement les lieux d'évaluation de leurs recherches. Ainsi, s'il y a du sens pour un médecin à publier dans *Nature*, il n'y en a que peu à publier dans une revue spécialisée en sciences du langage. Pourtant, il y aurait un intérêt certain à aborder les phénomènes humains, et en particulier, les communications humaines, dans toute leur complexité grâce à des travaux qui s'effectueraient en véritable complémentarité méthodologique. La recherche en elle-même passerait alors au premier plan, au-delà des considérations d'évaluation et de publication disciplinaire, au sein d'équipes capables de travailler ensemble dans la seule perspective, non plus de chercher, mais de trouver.

Bibliographie

- Auger, N., Fracchiolla, B. et Schultz-Romain, C., 2010, « Interpellation et violence verbale : essai de typologisation », Torterat F. (Éd.) *L'interpellation. Prédication, récurrences récursives et variation*, Revue *Corela, Cognition, représentation, langage*, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=10231/9> projet
- Auger, N., Fracchiolla, B., Moïse, C., Schultz-Romain, C., 2008, « De la violence verbale, pour une sociolinguistique des discours et des interactions », in Durand J. Habert B., Laks B. eds. *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*, Paris, 2008, Institut de Linguistique Française Discours, pragmatique et interaction.
- Auger N. et Romain C., 2015, *Violence verbale et l'école*, Paris, L'Harmattan, Collection Enfance et Langages.
- Cislaru, G., et Sitri, F., 2009, « Texte et discours. Corpus, co-texte et analyse automatique du point de vue de l'analyse de discours », *Corpus* [En ligne], 8 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://corpus.revues.org/1678>
- Fracchiolla, B. et Moïse, C., 2009, « Construction de la violence verbale et circulation des discours : autour du contrat première embauche », colloque Ci-dit, Université de Laval, Québec, *Circulation des discours et liens sociaux : le discours rapporté comme pratique sociale*, 7-9 octobre 2006, Montréal, Nota Bene.
- Fracchiolla, B., 2011, article « Injure », *Dictionnaire de la violence*, Marzano, M., (dir.), Paris, PUF.
- Fracchiolla, B., 2011, « Politeness as a strategy of attack in a gendered political debate the Royal-Sarkozy debate », in *Women, Power and the Media, Journal of Pragmatics*, Volume 43, Issue 10, August, Pages 2480-2488
- Fracchiolla, B., Moïse, C., Romain, C. et Auger, N. (Eds), 2013, *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes.
- Fracchiolla, B., et Romain, C., 2014, « Réflexions pour une élaboration d'une charte éthique des relations interdiscursives : le cas de la messagerie universitaire », Colon de Carvajal, I. et Ollagnier-Beldame, M. (Eds). *Actes du colloque international*

Publié in Benzitoun, Christophe et Rebuschi, Manuel, 2020, *Les corpus en sciences sociales*, Presses Universitaires de Nancy, 14 pages.

Interactions Multimodales Par Ecran (IMPEC). <http://impec.ens-lyon.fr/actes-du-colloque-impec-2014-en-ligne-208378.kjsp>.

- Fracchiolla, B., 2015, « Violence verbale dans le discours des mouvements antagonistes : le cas de 'Mariage pour tous' et 'Manif pour tous' », *Argumentation et Analyse du Discours* (en ligne). 2014/2015 mis en ligne le 09 avril 2015, URL : <http://aad.revues.org/1940>

- Fracchiolla, B., et Romain, C., 2015, « Montée en tension et usage du courrier universitaire », Casanova, R. et Pesce, S., *Violence en institution : situations critiques et significations*. Rennes : P.U.R..

- Fracchiolla, B., De Roger, O.S., 2018, « La verbalisation des émotions », in *Actes des JADT 2018*, Rome, 12-15 juin 2018.

- Kerbrat-Orecchioni, 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand-Colin.

- Labbé, Dominique, 2003, *Corneille dans l'ombre de Molière : histoire d'une découverte*, Paris Bruxelles, Les impressions nouvelles.

- Larguèche, E., 2009., *Espèce de... !: les lois de l'effet injure*, Chambéry : Université de Savoie, UFR Lettres, langues, sciences humaines, Laboratoire Langages, littératures, sociétés.

- Lebart, Salem A., 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

- Marchand, P., 1998, *L'analyse du discours assistée par ordinateur : concepts, méthodes, outils*, Paris, A. Colin.

- Moïse, C., Meunier, E. et Romain, C., 2015, *La violence verbale dans l'espace de travail. Analyses et solutions*, Paris, Bréal.

- Moïse, C. et Schultz-Romain, C., 2010, « Violence verbale et listes de discussions : les argumentations polémiques », Pierozak I. (Ed.), « Du terrain à la relation : de expériences de l'internet et questionnements méthodologiques », *Cahiers de l'institut linguistique de Louvain*, n° 36/2, pages 113-133.

- Moïse C., (2013), « "Wesh trkl tkt ;) tu fou quoi ? " La question de la norme dans l'écriture Sms : de la "faute" à l'indignation normative (projet et corpus Sud4Science, <http://www.sud4science.org>) », Conférence, université Laval, Québec, 18 décembre 2013.

- Moïse, C., 2012 « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », *Argumentation et Analyse du Discours*, 8 | 2012, mis en ligne le 15 avril 2012. <http://aad.revues.org/1260>

- Moïse, *Violence verbale, fulgurances au quotidien. DVD1 Comprendre. DVD2 Agir*, Académie de Montpellier, Ressources Formation Vidéo Multimédia, Sceren, CNDP-CRDP.

- Moïse, C., 2011, « Une modélisation de la violence verbale fulgurante pour analyser les situations en milieu scolaire », Université d'Arras <http://www.colloque-violences-arras.eu/communications/liste?member=X8051>

- Moïse, C., 2011, « Gros mots et insultes des adolescents », Sales et méchants ! *Revue Grape, Lettre de l'enfance et de l'adolescence* numéro 82, pages 29-37

- Moïse, C., 2009, « Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale », *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications*, colloque de Chambéry, 30 mars-1er avril 2006, Presses de l'université de Savoie.

- Née, E., 2017, *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse de discours*, Rennes, PUR.

- Poudat, C., Landragin, F., 2017, *Explorer un corpus textuel : méthodes, pratiques, outils*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur.

Publié in Benzitoun, Christophe et Rebuschi, Manuel, 2020, *Les corpus en sciences sociales*, Presses Universitaires de Nancy, 14 pages.

- Romain, C. et Lorenzi, N., 2015, « Des normes interactionnelles aux pratiques linguistiques relationnelles pour mieux comprendre l'interaction conflictuelle en classe », Miecznikowski, J., Casoni, M., Christopher, S., Kamber, S., Pandol, E.M., et Rocci, A. (Eds), *Normes langagières en contexte*. Bulletin Vals-Asla, Bulletin suisse de linguistique appliquée, Numéro spécial, t.2. Neuchâtel : Centre de linguistique appliquée, pages 287-301. http://doc.rero.ch/record/11876/files/bulletin_vals_asla_2015_special_2.pdf

Sitographie

<http://beatricefracchiolla.fr>

<http://violenceverbale.hypotheses.org>